



## Code du travail 2011 (1Cédérom)

*Bernard Teyssié*

 **Télécharger**

 **Lire En Ligne**

### Code du travail 2011 (1Cédérom) Bernard Teyssié

Les atouts du code : une présentation ordonnée de la jurisprudence sous les articles du Code du travail ; d'importantes notices bibliographiques organisées conformément à l'architecture du nouveau code. Parmi les nouveautés : la loi n° 2010.499 du 18 mai 2010 visant à garantir de justes conditions de rémunération aux salariés concernés par une procédure de reclassement ; la loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie ; le décret n° 2010-155 du 19 février 2010 relatif au fonda paritaire de sécurisation des parcours professionnels, le décret n° 2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion.

 [Telecharger Code du travail 2011 \(1Cédérom\) ...pdf](#)

 [Lire en Ligne Code du travail 2011 \(1Cédérom\) ...pdf](#)

# **Code du travail 2011 (1Cédérom)**

*Bernard Teyssié*

## **Code du travail 2011 (1Cédérom) Bernard Teyssié**

Les atouts du code : une présentation ordonnée de la jurisprudence sous les articles du Code du travail ; d'importantes notices bibliographiques organisées conformément à l'architecture du nouveau code. Parmi les nouveautés : la loi n° 2010.499 du 18 mai 2010 visant à garantir de justes conditions de rémunération aux salariés concernés par une procédure de reclassement ; la loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie ; le décret n° 2010-155 du 19 février 2010 relatif au fonda paritaire de sécurisation des parcours professionnels, le décret n° 2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion.

3008 pages

Extrait

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. - DIALOGUE SOCIAL

(L n° 2008-67, 21 janv. 2008)

Bibliographie : V. Bemaud, Réforme du dialogue social, faut-il inviter le Conseil constitutionnel à la table des négociations ? : Dr. social 2007, 174. ° J.-F. Cesaro, Commentaire de la loi du 31 janvier 2007 de modernisation du dialogue social : JCP S 2007.1117. ° N. Maggi-Germain, Sur le dialogue social : Dr. social 2007. 798. ° J.-E. Ray, Les sources de la loi du 31 janvier 2007 : Dr. social 2010,496. ° P.-Y. Verkindt, L'article L. 1 du Code du travail au miroir des exigences de la démocratie sociale : Dr. social 2010, 519.

Art. L. 1 (L. n° 2008-67, 21 janv. 2008, art. 3, 1°). - Tout projet de réforme envisagé par le Gouvernement qui porte sur les relations individuelles et collectives du travail, l'emploi et la formation professionnelle et qui relève du champ de la négociation nationale et interprofessionnelle fait l'objet d'une concertation préalable avec les organisations syndicales de salariés et d'employeurs représentatives au niveau national et interprofessionnel en vue de l'ouverture éventuelle d'une telle négociation.

À cet effet, le Gouvernement leur communique un document d'orientation présentant des éléments de diagnostic, les objectifs poursuivis et les principales options.

Lorsqu'elles font connaître leur intention d'engager une telle négociation, les organisations indiquent également au Gouvernement le délai qu'elles estiment nécessaire pour conduire la négociation.

Le présent article n'est pas applicable en cas d'urgence. Lorsque le Gouvernement décide de mettre en oeuvre un projet de réforme en l'absence de procédure de concertation, il fait connaître cette décision aux organisations mentionnées au premier alinéa en la motivant dans un document qu'il transmet à ces organisations avant de prendre toute mesure nécessitée par l'urgence.

Art. L. 2 (L. n° 2008-67, 21 janv. 2008, art. 3, 1°). - Le Gouvernement soumet les projets de textes législatifs et réglementaires élaborés dans le champ défini par l'article L. 1, au vue des résultats de la procédure de concertation et de négociation, selon le cas, à la Commission nationale de la négociation collective, au [Conseil national] de l'emploi ou au Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie, dans les conditions prévues respectivement aux articles L. 2271-1, L. 5112-1 et L. 6123-1.

Art. L. 3 (L. n° 2008-67, 21 janv. 2008, art. 3, 1°). - Chaque année, les orientations de la politique du Gouvernement dans les domaines des relations individuelles et collectives du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, ainsi que le calendrier envisagé pour leur mise en oeuvre sont présentés pour l'année à venir devant la Commission nationale de la négociation collective. Les organisations mentionnées à l'article L. 1 présentent, pour leur part, l'état d'avancement des négociations interprofessionnelles en cours ainsi que le calendrier de celles qu'elles entendent mener ou engager dans l'année à venir. Le compte rendu des débats est publié.

Chaque année, le Gouvernement remet au Parlement un rapport faisant état de toutes les procédures de concertation et de consultation mises en oeuvre pendant l'année écoulée en application des articles L. 1 et L. 2, des différents domaines dans lesquels ces procédures sont intervenues et des différentes phases de ces procédures. Présentation de l'éditeur

Code du travail

26e édition à jour au 30 juin 2010

Les atouts du code

- ° une présentation ordonnée de la jurisprudence sous les articles du Code travail ;
- ° d'importantes notices bibliographiques organisées conformément à l'architecture du nouveau code.

Parmi les nouveautés

- ° la loi n° 2010-499 du 18 mai 2010 visant à garantir de justes conditions de rémunération aux salariés concernés par une procédure de reclassement ;
- ° la loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie ;
- ° le décret n° 2010-155 du 19 février 2010 relatif au fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels ;
- ° le décret n° 2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion.

L'auteur

Bernard Teyssié professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris II), président honoraire de l'université.

Biographie de l'auteur

Bernard Teyssié professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris II), président honoraire de l'université.

Download and Read Online Code du travail 2011 (1Cédérom) Bernard Teyssié #79OCLER254I

Lire Code du travail 2011 (1Cédérom) par Bernard Teyssié pour ebook en ligneCode du travail 2011 (1Cédérom) par Bernard Teyssié Téléchargement gratuit de PDF, livres audio, livres à lire, bons livres à lire, livres bon marché, bons livres, livres en ligne, livres en ligne, revues de livres epub, lecture de livres en ligne, livres à lire en ligne, bibliothèque en ligne, bons livres à lire, PDF Les meilleurs livres à lire, les meilleurs livres pour lire les livres Code du travail 2011 (1Cédérom) par Bernard Teyssié à lire en ligne.Online Code du travail 2011 (1Cédérom) par Bernard Teyssié ebook Téléchargement PDFCode du travail 2011 (1Cédérom) par Bernard Teyssié DocCode du travail 2011 (1Cédérom) par Bernard Teyssié MobipocketCode du travail 2011 (1Cédérom) par Bernard Teyssié EPub  
**79OCLER254I79OCLER254I79OCLER254I**